

Déclaration de l'UNSA-Education de l'ORNE
4 rue Michelet 61000 ALENCON



Déclaration préalable CDEN du jeudi 16 février 2012

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur l'Inspectrice d'Académie, Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Suite aux dernières élections professionnelles, les nouveaux comités techniques ont été installés dans les académies et les départements. Ils doivent être le lieu d'un dialogue social renouvelé et sincère.

A l'unsa éducation 61 nous constatons que c'est loin d'être toujours le cas, en particulier dans le traitement des suppressions d'emplois. Lors du dernier Comité Technique départemental de l'Orne du 2 février, l'Inspecteur d'académie semblait s'engager à ce que l'avis du comité technique soit recueilli quant à la mise en œuvre des mesures de carte scolaire à l'issue d'un débat avec les représentants des personnels.

Force est de constater que aucune modification n'a été actée et que le dialogue social se limite à une simple information des représentants du personnel.

L'Unsa, signataire des accords de Bercy, a toujours été particulièrement soucieuse d'un dialogue social utile.

Nous ne sommes pas actuellement dans ce cas de figure. Au nom de l'UNSA-éducation 61 nous demandons, que les engagements pris soient respectés et surtout pour que les instances du dialogue jouent pleinement leur rôle.

Aussi nous, l'UNSA-éducation 61, ne comprendrions pas, ne pas obtenir des améliorations lors de ce CDEN.

Déclaration CDEN du jeudi 16 février 2012

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur l'Inspectrice d'Académie, Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

L'UNSA Éducation 61 a fait le choix de ne pas participer au CDEN du 7 février pour marquer sa ferme dénonciation des retraits d'emplois. En effet, les mesures qui touchent notre département sont sans précédent.

Cinq ans de suppressions d'emplois systématiques bâties sur un dogme : celui du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Peu importent les réalités du terrain et les difficultés des écoles et établissements, l'économie prime sur tout.

On peut y ajouter les mesures frappant les lycées généraux, techniques et plus particulièrement les lycées professionnels. En cette période de chômage, ce sont ainsi plus de 60 emplois qui ne seront pas remplacés, plus de 60 jeunes qui resteront au chômage. L'Éducation Nationale participe de fait à la progression constante du chômage.

L'UNSA Éducation 61 veut tout d'abord dénoncer le tour de passe-passe qui consiste à faire disparaître les deux ans de la prévision des effectifs 2012 alors que certains sont comptabilisés dans les constats 2011.

La traduction sur notre territoire de la politique de réduction budgétaire est malheureusement limpide pour l'UNSA Éducation 61 :

- extinction de la politique des langues étrangères avec la disparition des derniers assistants étrangers dans le premier et second degré,
- extinction de la scolarisation des deux ans, y compris dans les secteurs défavorisés contrairement au code de l'éducation : « *L'accueil des enfants de deux ans est étendu en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales ou de montagne et dans les régions d'outre-mer.* »,
- extinction de l'aide administrative aux directeurs d'école, alors obtenue par le seul SE-UNSA,
- extinction de la politique d'aide à la grande difficulté scolaire avec la fin des Rased
- extinction des postes de remplaçants alors que la situation est tendue dans certaines circonscriptions et qu'ils ont déjà disparu dans le second degré. Combien de classes sans professeur ?

Déclaration de l'UNSA-Education de l'ORNE 4 rue Michelet 61000 ALENCON



- augmentation des effectifs par classe dans les collèges, y compris en RRS,
- extinction de toute souplesse pédagogique dans les collèges,
- augmentation prévisible des services partagés

L'UNSA Éducation 61 y lit, hélas, un projet éducatif destructif pour notre département et notre région.

Cette politique de destruction d'emplois est révélatrice de la pensée pédagogique actuelle qui envisage froidement de laisser sur le carreau les élèves les moins favorisés. Notre département, comme notre région est fortement touché par la crise, le chômage, la désindustrialisation. Il a besoin d'une vraie ambition, y compris éducative que nous ne retrouvons pas dans ces mesures. L'UNSA Éducation 61 demande l'abandon de ces retraits d'emplois.

L'Académie de CAEN est maintenant classée en Académie RURALE, une avancée que nous saluons et qui couronne les nombreuses interventions de l'UNSA-éducation 61 depuis plus de 5 ans devant tous les IA, recteurs et préfets.

Comment expliquer que l'académie restera dans le peloton de tête pour les suppressions d'emplois de la rentrée 2012 ?

L'éducation est, pour l'avenir de la jeunesse, la réponse la plus adaptée en temps de crise économique. Elle doit être ce choix ambitieux que consent une nation pour préparer les jeunes aux mutations, pour former et qualifier. L'éducation ne peut se faire au rabais. Elle a besoin de moyens, de confiance, de dialogue pour évoluer, se moderniser, pour donner à chaque jeune les moyens de réussir. L'UNSA Éducation 61 revendique cette politique forte.